

## **ASSOCIATION OING-SERVICE**

### **MAISON DES ASSOCIATIONS**

**1, place des Orphelins**

**67000 STRASBOURG**

Inscrite au registre des associations

Tribunal d'Instance de Strasbourg Vol 72, Fol 105

---

#### Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration d'OING-Service tenue le **jeudi 25 janvier 2018 de 11h à 12h30 à l'AGORA, salle GO2**

**Présents** : Anna RURKA, Présidente de la Conférence des OING, Maritchu RALL, Présidente OING-Service, Marie-José SCHMITT, Trésorière, Michel JULIEN, Secrétaire, Claude VIVIER LE GOT, Présidente de la Commission culture et éducation, Thierry MATHIEU Président de la Commission Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux, Miguel CABRAL, vice-président de la commission droits de l'Homme représentant Simon MATTHIJSSEN, Anne NEGRE, Vice-présidente de la Conférence en charge de l'Égalité homme/femme, Jean-Claude GONON, Laurent GREGOIRE.

**Excusés** : Patrice COLLIGNON, Arleen PIMENTEL.

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres, en particulier aux nouveaux membres de droit, et précise que l'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu lors de la session de juin prochain.

#### **1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion**

L'ordre du jour est adopté avec les modifications proposées.

#### **2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 28 juin 2017**

Après lecture du compte-rendu de la réunion du 28 juin 2017, par Michel Julien, Secrétaire, et quelques explications pour les nouveaux membres celui-ci est adopté avec les modifications suivantes :

- En page 3, à la fin du point « Membres élus », la dernière phrase qui commence par « Il rappelle... » est supprimée.
- En page 3, la phrase mise en gras et qui commence par « Il a été décidé » est remplacée par la phrase suivante : « Lors de la rédaction de l'appel à candidature pour les postes d'administrateurs, la lettre aux OING fera référence aux statuts et au règlement intérieur en matière d'organisation des élections ».

Le compte-rendu modifié remplacera sur le site la première version qui y avait été mise et il est décidé que, dans l'avenir, les comptes-rendus mis sur le site seront indiqués comme « Projet » tant qu'ils n'ont pas été adoptés formellement.

#### **3. Points financiers : bilan 2017, projet de budget 2018, informations sur les finances, cotisation 2018**

Marie-José Schmitt, trésorière, fait le point sur l'exercice 2017 avec les remarques suivantes expliquant le résultat positif de l'année :

- Les dépenses des trois commissions n'ont pas atteint le montant budgété ; ceci est lié au changement des présidences en juin 2017 et au temps nécessaire pour envisager de nouvelles activités.
- Les restrictions budgétaires en cours au Conseil de l'Europe ont amené certaines directions à supprimer au cours du dernier trimestre des réunions programmées auxquelles la Conférence avait prévu d'envoyer un(e) représentant(e), ce qui explique la non-utilisation de la totalité de la dotation aux frais de représentation de la Conférence.

La Présidente souligne une légère augmentation du montant total des cotisations en 2017 pour un montant global de 20 200 € ; en 2016, le montant s'élevait à 17 780 €. Les différents rappels effectués au cours de l'année ont permis ce résultat.

À l'intention des nouveaux membres de droit du Conseil, la trésorière fait un bref rappel des accords intervenus en 2015 entre la division de la société civile et l'association OING-Service en précisant que les dépenses liées à la représentation de la Conférence des OING pour les différentes activités des directions et les conférences de Haut Niveau du Conseil de l'Europe sont à la charge d'OING-Service.

La Présidente propose le projet de budget pour 2018 d'un montant de 37 800 €, légèrement supérieur à l'exercice précédent en rappelant l'importance d'accroître le nombre de cotisations afin de renforcer les moyens d'actions de la Conférence des OING et ses interventions.

Il est décidé par les membres du Conseil d'Administration :

- de maintenir la cotisation au niveau actuel de 150 € et plus si cela possible,
- de faire l'appel à cotisations mi-février,
- de faire, à l'avenir, une présentation analytique des comptes plus détaillée.

Le budget prévisionnel est validé par le CA et sera présenté en vue de son adoption à l'Assemblée Générale Ordinaire en juin prochain.

#### **4. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juin 2018**

La Présidente indique que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de juin prochain des élections auront lieu. Un appel à candidature sera effectué dans les délais prévus par les Statuts

Un débat s'instaure sur les Statuts actuels et le Règlement intérieur de l'association qui ne prévoient pas les cas suivants :

- Le fait qu'une OING ne ferait plus partie d'OING-Service, alors que l'un de ses membres élus serait au Conseil d'administration ;
- Le fait qu'une OING-Service qui a présenté l'un de ses membres, qui a été élu au Conseil d'Administration, souhaite le remplacer, en cours de mandat, par un autre membre ;
- Le fait qu'un membre élu du conseil d'Administration quitte l'OING qui l'a présenté, mais est devenu membre d'une autre OING, membre d'OING-Service.

D'une manière générale il y a lieu d'apporter des précisions sur les modalités de représentation des personnes morales. Une modification des Statuts et du règlement intérieur est à mettre à l'étude au cours de la prochaine mandature.

#### **5. Réflexions sur les nouvelles orientations stratégiques par la Présidente de la Conférence des OING, Anna RURKA**

La Présidente de la Conférence des OING souhaite développer les activités de la Conférence, ce qui nécessite l'appui indispensable de l'Association OING-Service. Pour cela, des études sont à mener pour qu'OING-Service dispose des outils nécessaires pour recueillir des fonds en complément des cotisations et de la subvention allouée par le Conseil de l'Europe. Actuellement, OING-Service est la seule association habilitée par ses statuts à recevoir et à gérer ces fonds.

La Présidente Anna Rurka indique qu'au sein du Bureau de la Conférence des OING des personnes ressources prendront contact avec OING-Service pour susciter la création d'une task force "projets" en vue de la recherche de fonds.

#### **6. Questions diverses**

La Conférence a maintenant 4 vice-président(e)s et non plus 3. Or les statuts d'OING-Service indiquent que, parmi les membres de droit, siègent les « trois vice-présidents » (Article 14). Il faudra donc prévoir une modification des statuts, d'autant que ceux-ci prévoient un nombre supérieur de membres élus que de membres de droit.

En attendant cette modification, les 4 vice-président(s) seront invité(e)s aux réunions du conseil.

La Présidente clôt la séance à 12h 30.

Michel JULIEN  
Secrétaire

Maritchu RALL  
Présidente de l'Association